



VIVRE en Tarentaise

VIVRE en Maurienne

LA GARANCE
Voyageuse

Sauvons les Parcs nationaux français de la réforme Giran

Le projet de Loi en cours, sous couvert d'une reconnaissance des zones périphériques des Parcs nationaux tout à fait louable, a en réalité deux objectifs :

1 - transformer la mission des Parcs nationaux en permettant aménagements et développement en zone centrale et mettant fin à la sanctuarisation des Parcs nationaux ;

2 - réduire la place de la société civile, notamment des protecteurs de la nature et des scientifiques, au sein des Conseils d'administration, au bénéfice exclusif des pouvoirs locaux.

Ce projet de Loi, de rédaction complexe, soumis à des décrets complémentaires, laisse la porte ouverte à toutes les dérives.

Les Parcs nationaux ne sont pas à vendre. Ils constituent un patrimoine universel et sont sous la protection de la collectivité nationale. Nul ne peut s'arroger le droit de les brader.

NOUS DEMANDONS LE RETRAIT DE CE PROJET DE LOI !

NOUS DEMANDONS LE RETRAIT DE CE PROJET DE LOI !